

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 30/1 (2003)

DOI: 10.11588/fr.2003.1.63228

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

récits »français« et 40 récits »néerlandais«. C'est un résultat passablement inattendu, vu la répartition démographique pas du tout concordante. Il y a là un phénomène qui reste à expliquer – et une entreprise à continuer pour les autres pays de l'Europe, Angleterre, Espagne, Italie notamment. Que les bonnes volontés prennent l'initiative!

Werner PARAVICINI (directeur de la publication), Paris

Henri JASSEMINE (†) et Aline VALLÉE, *Registres du Trésor des chartes. Tome II: Règne des fils de Philippe le Bel. Deuxième partie: Règne de Charles IV le Bel. Inventaire analytique. Refondu par Jean GUEROUT*, Paris (Archives nationales) 1999, 351 p.

Commencée en 1958 avec le tome I des *Registres du Trésor des Chartes*, règne de Philippe le Bel, l'entreprise, inaugurée par Jean Glénisson et Jean Guerout sous la direction de Robert Fawtier et continuée par J. Viard et A. Vallée, se termine avec ce dernier volume (deuxième partie du tome II) qui, portant sur le règne de Charles IV le Bel, comble la lacune laissée entre les premiers fils de Philippe de Bel, paru en 1966 (première partie du tome II), et le règne de Philippe de Valois (tome III) dont les trois volumes ont paru entre 1978 et 1984. Il s'agit de l'inventaire analytique des registres JJ 61, 62 et 64, la cote JJ 63 étant vacante, souvenir d'un registre déjà disparu au XVII<sup>e</sup> siècle. La description détaillée des registres des deux parties du tome II, et les index généraux qui en faciliteront la consultation sont encore à venir et constitueront la troisième partie du tome II. Les registres d'enregistrement chronologique de ce volume couvrent les années 1322–1323 (JJ 61), 1323–1325 (JJ 62) et 1325–1328 (JJ 64).

On pourrait sans crainte dire que ce travail est le fruit d'une longue persévérance. Henri Jassemin l'avait entrepris il y a déjà longtemps. En 1964, Aline Vallée le remit sur le métier et, par sa méthode, sa rigueur et son souci de précision, ajouta beaucoup à ce que Jassemin avait commencé. L'inventaire devint plus analytique et les identifications des noms de personnes et de lieux plus approfondies. Aline Vallée ayant par ailleurs travaillé aux registres de Philippe de Valois, il devint nécessaire de rendre cet inventaire conforme aux principes retenus dans les volumes précédents. Il a été refondu par Jean Guerout qui put heureusement profiter des avantages de l'informatique. Le présent inventaire fournit aux chercheurs une foule d'informations, précieuses pour une évaluation à leur juste valeur des documents ici analysés: noms des agents royaux, informations sur les monnaies, les mesures, les éditions imprimées, éléments de bibliographie, commentaires et explications, ajoutés en petit corps et facilitant la compréhension des textes. Dans la situation actuelle où ces registres ne sont plus accessibles en original, il faut louer la décision des auteurs de fournir aux chercheurs un inventaire analytique suffisamment détaillé pour saisir tout l'intérêt de tel ou tel document. Des informations diplomatiques importantes sont systématiquement données: langue des actes, actes insérés avec leur teneur, présence ou non d'une clause injonctive, etc.

Les 1795 actes de la chancellerie de Charles IV le Bel qu'analyse ce volume visent toutes les régions du royaume. L'absence d'index ne permet pas pour le moment une analyse très poussée au plan géographique et thématique du contenu très riche de ces registres, mais l'exemple de la Normandie, représentée par 218 actes (12% de l'ensemble), permettra de juger de l'intérêt de ces documents. L'objet en est évidemment très varié. À côté de donations diverses, d'autorisations ou d'actes de contrôle où se fait perceptible l'empressement des gens du roi à protéger les droits du souverain, empressement parfois réprimandé (#4037), certains sujets attirent l'attention. Comme ses devanciers, Philippe le Long, Philippe le Bel et Philippe le Hardi, Charles le Bel s'est préoccupé des pertes encourues lors de l'acquisition, par les églises ou par des non-nobles, de biens appartenant au domaine royal. Une série d'ordonnances, depuis 1275, témoigne de ce souci. Dans ce volume, presque le quart des actes touchant la Normandie (57) concerne l'activité des »enquêteurs-réformateurs et com-

missaires aux francs-fiefs et nouveaux acquêts», particulièrement actifs pendant la période 1325–1328, et surtout après l'ordonnance de juillet 1326 sur les amortissements et les francs fiefs (48 actes contre 9 pour la période précédente). L'enquête, comme le stipulait l'ordonnance, vise les acquisitions faites au cours des trente dernières années. Visiblement, il s'agissait là d'une opération d'importance pour les finances royales. De très nombreuses institutions religieuses normandes furent touchées par cette remise en ordre. Parmi les abbayes: le Bec-Hellouin, Blanchelande, Notre-Dame-du-Voeu-lès-Cherbourg, Cordillon, Saint-Étienne de Caen, Saint-Victor l'Abbaye, Savigny, Bernay, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Saint-Martin de Troarn, La Lucerne, Lessay, Notre-Dame de Barbery, Mondaye, Notre-Dame de Grestain, le Val-Richer et Saint-Ouen de Rouen. Des hôpitaux furent également soumis à l'enquête: les hôtels-Dieu de Saint-Lô, de Coutances, de Bayeux, de La Madeleine de Rouen, de Saint-Thomas d'Argentan; et enfin de nombreux prieurés, chapitres et paroisses. Cette opération rencontra-t-elle de l'opposition? Quelques actes font état de baillis démis de leurs fonctions, privés du sceau du bailliage dont les enquêteurs s'étaient emparés (par exemple, #5255 pour le prieuré du Plessis-Grimoult). Sont également objet d'attention, les forêts royales, l'adjudication en fief de biens et revenus appartenant au roi, l'édification ou le déplacement de colombiers, spécialement dans le bailliage du Cotentin, la création de foires et de marchés, etc. Un certain nombre d'actes concernent les héritages cédés à Robert d'Artois dans le comté de Beaumont-le-Roger. Ce fut aussi dans cette période que fut érigé en pairie le comté d'Évreux (#5021). Il ne s'agit ici bien sûr que d'un aperçu très limité du contenu de ces registres.

Cet outil de travail essentiel vient donc compléter de façon très attendue les premiers volumes. En cette période où la consultation des originaux devient de plus en plus difficile, signe d'une certaine façon de l'intérêt que suscitent les recherches historiques, on ne peut que souhaiter la multiplication d'outils de travail de la qualité de celui-ci, en attendant la numérisation des documents eux-mêmes et leur mise à disposition »en ligne«, aux chercheurs de tous les continents.

Denise ANGERS, Montréal

Anne-Marie TURCAN-VERKERK, *Les manuscrits de La Charité, Cheminon et Montier-en-Argonne. Collections cisterciennes et voies de transmission des textes (IX<sup>e</sup>–XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris (CNRS) 2000, 4°, 298 S., 34 Abb. (Documents, études et répertoires, 59; Histoire des bibliothèques médiévales, 10).

Daß die Erforschung mittelalterlicher Handschriftenbibliotheken sich nicht zwangsläufig in der Erstellung voluminöser und nur fallweise zu konsultierender Repertorien erschöpfen muß, sondern auch zu einem unbekanntem Kapitel Bibliotheksgeschichte führen kann, das man mit Interesse, ja Spannung liest, zeigt das neue Buch von A.-M. Turcan-Verkerk. Auf der Suche nach einer Handschrift der Zisterzienserabtei Haute-Fontaine (Diözese Châlons-sur-Marne) stieß die Autorin auf einen größeren Bestand von insgesamt 42 Handschriften zweier Schwesterabteien von Haute-Fontaine, Cheminon und Montier-en-Argonne (Diözese Châlons-sur-Marne), und einer weiteren Zisterzienserabtei, La Charité (Diözese Besançon), die 1779/80 durch eine dubiose Transaktion nach Rom in die damals renommierte, 1701 für ein gelehrtes Publikum eröffnete Biblioteca Casanatense gelangt sind. Als den eigentlichen Initiator der Transaktion konnte A.-M. Turcan-Verkerk mit fast kriminalistischem Spürsinn den Paulanerpatre François-Xavier Laire (1738–1801) identifizieren, der sich wenige Jahre zuvor für die Arbeit an seinem »Specimen historicum typographiae Romanae XV saeculi« (1778) in Rom, u. a. auch in der Biblioteca Casanatense, aufgehalten hatte und sich dabei die Gesundheit ruiniert haben will: »en avalant la poussière des vieux Bouquins qu'il y Mania, pour venir a Bout de découvrir le plus qu'il pourrait d'ouvrages